LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Chers parents, voici le mode d'emploi des activités périscolaires. Nous souhaitons proposer une organisation cohérente avec des conditions d'accueil confortables et rassurantes pour les enfants et les intervenants.
Le service Éducation et les équipes des différents services municipaux partenaires sont mobilisés pour proposer aux enfants des activités de qualité.

QUAND ?

L'Accueil de loisirs du matin est ouvert de 7h30 à 9h.

La pause méridienne est assurée par l'équipe périscolaire de **12h à 13h30.**

Les NAP sont organisées **tous les jours de 13h30 à 14h15**

L'accueil du soir est prévu **de 16h30 à 18h30.**

OÙ ?

Locaux utilisés au sein de l'école : les salles de l'accueil de loisirs maternel, le dortoir, le chalet.

AVEC QUI ?

Les temps périscolaires sont assurés par des animateurs qualifiés, des enseignants volontaires et des ATSEM.
Cet encadrement respecte les normes édictées par la réglementation Jeunesse et Sports.
Le service Education souhaite garantir la stabilité des équipes et la fidélisation des personnels.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le dossier commun remis à chaque enfant, en juin 2015 ou bien lors de l'inscription scolaire, comprend un volet d'inscription aux activités périscolaires.
Cette inscription est obligatoire, elle permet au service Éducation de préparer la venue de votre enfant et d'en assurer la sécurité.

OÙ SE RENSEIGNER ?

Au Service Éducation, 40 bd Félix Faure de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (sauf le mardi après-midi) permanence jusque 19h le jeudi (sauf pendant les périodes de vacances scolaires)

Par téléphone
au 01-58-07-15-42

Par courriel
cdl.jeanjaures@chatillon92.fr
periscolaire@chatillon92.fr



Réalisation : Service communication de la ville de Châtillon - Photo : stocklib.fr



École maternelle Jean - Jaurès



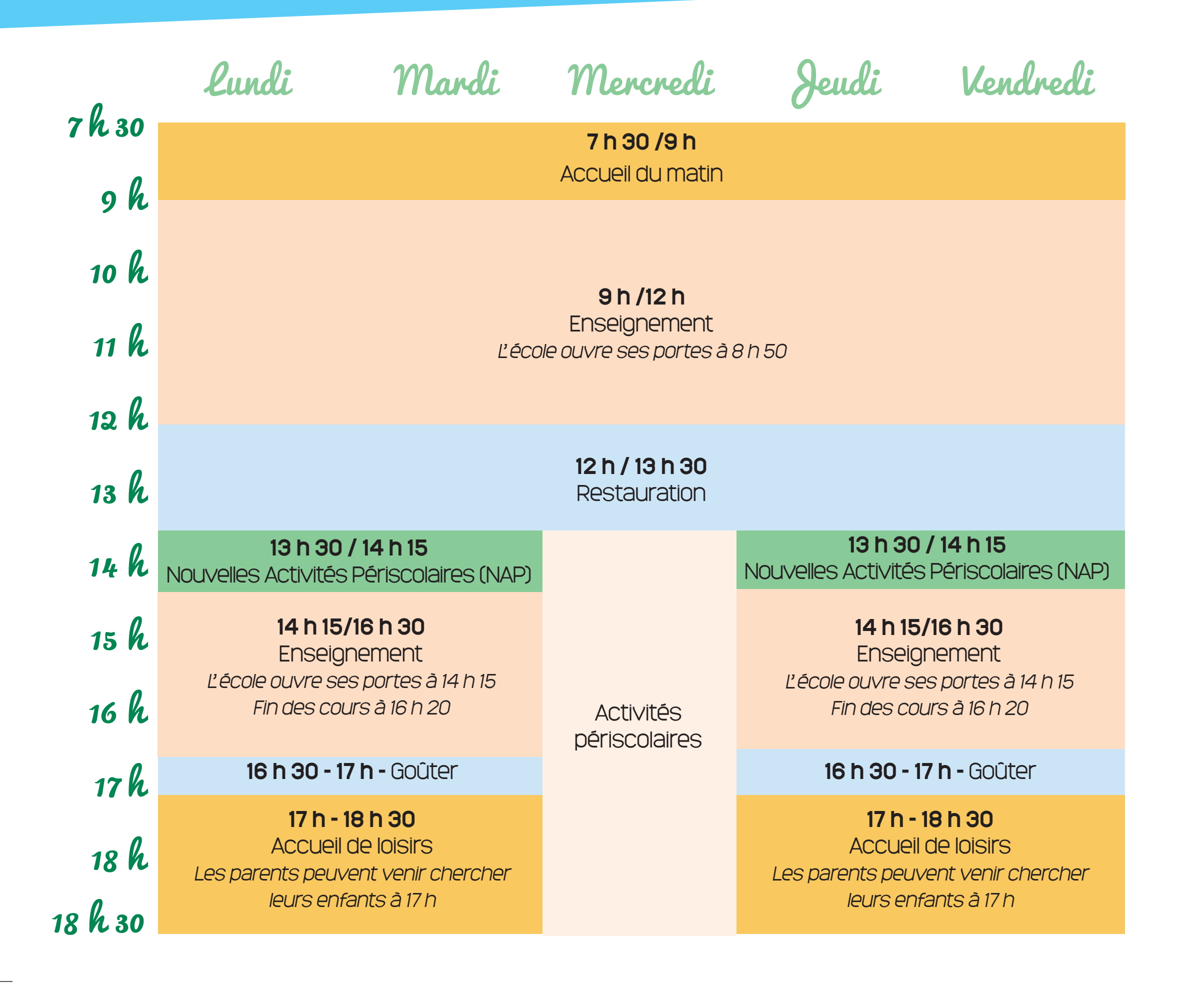
Emploi du temps 2015-2016

Directrice de l'école
Catherine LE HOUËDEC
01 46 38 81 34

Directeur de l'ALSH
Kévin BISSON
01 55 95 31 39
06 16 06 06 15

La ville de Châtillon fait le choix de mettre en place des Nouvelles Activités Périscolaires variées. Elles sont facultatives et gratuites.

Quatre fois par semaine, votre enfant a la possibilité de participer à un atelier issu des trois thématiques retenues dans le Projet Educatif Territorial.



7 h 30 · 9 h · 10 h · 11 h · 12 h · 13 h · 14 h · 15 h · 16 h · 17 h · 18 h · 18 h 30

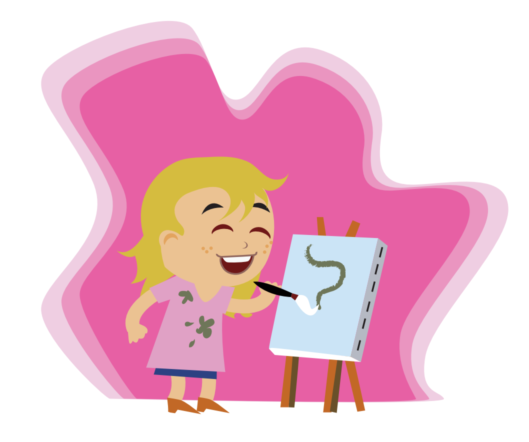
<table>
<tr><th>Lundi</th><th>Mardi</th><th>Mercredi</th><th>Jeudi</th><th>Vendredi</th></tr>
<tr><td colspan="5">7 h 30 /9 h
Accueil du matin</td></tr>
<tr><td colspan="5">9 h /12 h
Enseignement
L'école ouvre ses portes à 8 h 50</td></tr>
<tr><td colspan="5">12 h / 13 h 30
Restauration</td></tr>
<tr><td colspan="2">13 h 30 / 14 h 15
Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)</td><td rowspan="4">Activités périscolaires</td><td colspan="2">13 h 30 / 14 h 15
Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)</td></tr>
<tr><td colspan="2">14 h 15/16 h 30
Enseignement
L'école ouvre ses portes à 14 h 15
Fin des cours à 16 h 20</td><td colspan="2">14 h 15/16 h 30
Enseignement
L'école ouvre ses portes à 14 h 15
Fin des cours à 16 h 20</td></tr>
<tr><td colspan="2">16 h 30 - 17 h - Goûter</td><td colspan="2">16 h 30 - 17 h - Goûter</td></tr>
<tr><td colspan="2">17 h - 18 h 30
Accueil de loisirs
Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 17 h</td><td colspan="2">17 h - 18 h 30
Accueil de loisirs
Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à 17 h</td></tr>
</table>

Thématiques proposées

Jeux individuels et collectifs

Exemples d'ateliers :
Jeux de société - Jeux de coopération - Jeux de construction





Éveil artistique et culturel

Exemples d'ateliers :
Arts visuels - Peinture - Découpage
Modelage - Littérature et contes
Textile - Perles/Création de bijoux
Théâtre - Marionnettes - Musique/Chant

Activités physiques et corporelles

Exemples d'ateliers :
Jeux de ballons - Parcours de motricité (à pied/vélo) - Danse
Mimes - Yoga



